

T309

Créer l'expérience client exceptionnelle

Aperçu stratégique



Bill Downe

Président et chef de la direction

25 août 2009

BMO  **Groupe financier**

Déclarations prospectives

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Les communications publiques de la Banque de Montréal comprennent souvent des déclarations prospectives, écrites ou verbales. Le présent document contient de telles déclarations, qui peuvent aussi figurer dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis ou dans d'autres communications. Toutes ces déclarations sont énoncées sous réserve des règles d'exonération de la loi américaine intitulée Private Securities Litigation Reform Act of 1995, et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables, et elles sont conçues comme des déclarations prospectives aux termes de ces lois. Les déclarations prospectives peuvent comprendre notamment des observations concernant nos objectifs et nos priorités pour l'exercice 2009 et au-delà, nos stratégies ou actions futures, nos cibles, nos attentes concernant notre situation financière ou le cours de nos actions et les résultats ou les perspectives de notre exploitation ou des économies canadienne et américaine.

De par leur nature, les déclarations prospectives exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes. Il existe un risque appréciable que les prévisions, pronostics, conclusions ou projections se révèlent inexacts, que nos hypothèses soient erronées et que les résultats réels diffèrent sensiblement de ces prévisions, pronostics, conclusions ou projections. Nous conseillons aux lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à ces déclarations, étant donné que les résultats réels, les conditions, les actions ou les événements futurs pourraient différer sensiblement des cibles, attentes, estimations ou intentions exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs.

Les résultats réels ayant trait aux déclarations prospectives peuvent être influencés par de nombreux facteurs, notamment la situation économique générale et la conjoncture des marchés dans les pays où nous sommes présents, les fluctuations des taux d'intérêt et de change, les changements de politique monétaire, l'intensité de la concurrence dans les secteurs géographiques et les domaines d'activité dans lesquels nous œuvrons, les changements de législation, les procédures judiciaires ou démarches réglementaires, l'exhaustivité ou l'inexactitude de l'information que nous obtenons sur nos clients et nos contreparties, notre capacité de mettre en œuvre nos plans stratégiques, de conclure des acquisitions et d'intégrer les entreprises acquises, les estimations comptables critiques, les risques opérationnels et infrastructurels, la situation politique générale, les activités des marchés financiers internationaux, les répercussions de guerres ou d'activités terroristes sur nos activités, les répercussions de maladies sur les économies locales, nationales ou mondiale, et les répercussions de perturbations des infrastructures publiques telles que les perturbations des services de transport et de communication et des systèmes d'alimentation en énergie ou en eau et les changements technologiques.

Nous tenons à souligner que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. D'autres facteurs pourraient influencer défavorablement sur nos résultats. Pour de plus amples renseignements, le lecteur peut se reporter aux pages 30 et 31 du Rapport annuel 2008 de BMO, qui décrivent en détail certains facteurs clés susceptibles d'influer sur nos résultats futurs. Les investisseurs et les autres personnes qui se fient à des déclarations prospectives pour prendre des décisions à l'égard de la Banque de Montréal doivent tenir soigneusement compte de ces facteurs, ainsi que d'autres incertitudes et événements potentiels, et de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. La Banque de Montréal ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives, verbales ou écrites, qui peuvent être faites, à l'occasion, par elle-même ou en son nom, sauf si la loi l'exige. L'information prospective contenue dans le présent document est présentée dans le but d'aider nos actionnaires à comprendre notre situation financière aux dates indiquées ou pour les périodes terminées à ces dates ainsi que nos priorités et objectifs stratégiques, et peut ne pas convenir à d'autres fins.

Les hypothèses relatives aux ventes d'actifs, aux prix de vente prévus pour les actifs, au coût net de mobilisation des fonds, à la qualité du crédit et au risque de défaillance et de pertes sur défaillance des actifs sous-jacents des entités de gestion de placements structurés sont des facteurs importants dont nous avons tenu compte lors de l'établissement de nos attentes concernant les résultats futurs des placements structurés dont il est question dans le présent document, y compris le montant qui pourrait être retiré en vertu des facilités de trésorerie fournies par BMO et la perspective que la protection de premier niveau fournie par les billets de capital subordonnés dépasse les pertes futures. Selon certaines de nos principales hypothèses, les actifs continueront à être vendus dans le but de réduire la taille des entités de gestion de placements structurés, selon diverses hypothèses de prix d'actifs et le niveau des défauts et des pertes sera conforme à la qualité du crédit des actifs sous-jacents et à nos attentes actuelles concernant la persistance des difficultés sur les marchés.

Les hypothèses relatives au niveau des défauts et aux pertes en cas de défaut sont des facteurs importants dont nous avons tenu compte lors de l'établissement de nos attentes concernant les résultats futurs des transactions que Apex Trust a conclues. Selon certaines de nos principales hypothèses, le niveau des défauts et les pertes en cas de défaut seraient comparables à ceux de l'expérience historique. En établissant nos attentes concernant le risque de pertes sur créances lié à Apex Trust dans l'avenir, nous avons tenu compte de facteurs importants dont la diversification sectorielle, la qualité initiale du crédit de chaque portefeuille et la protection de premier niveau intégrée à la structure.

Les hypothèses relatives au comportement des économies canadienne et américaine ainsi qu'aux conditions de marché générales et à l'ensemble de leurs répercussions sur nos activités, incluant ce qui est décrit sous la rubrique Perspectives économiques de notre Rapport aux actionnaires pour le troisième trimestre de 2009, sont des facteurs importants dont nous tenons compte lors de l'établissement de nos priorités stratégiques, de nos objectifs et de nos attentes pour ce qui est de nos activités. Pour élaborer nos prévisions en matière de croissance économique, en général et dans le secteur des services financiers, nous utilisons principalement les données économiques historiques fournies par les administrations publiques du Canada et des États-Unis et leurs agences.

Résultats financiers – T3 2009

Exécution de notre stratégie et renforcement de nos secteurs d'activité de base

En millions de dollars canadiens sauf indication contraire

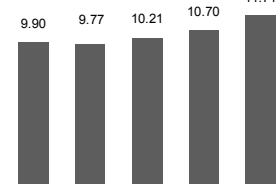
Revenu	2 978
Frais	1 873
Dotations à la provision pour pertes sur créances	417
Revenu net	557
RCP	12,1 %

- Selon les états financiers, résultat par action avant amortissement de 0,98 \$.
- Revenu net avant la dotation et avant impôts de 1 105 millions de dollars, alors qu'il s'élevait à 964 millions il y a un an.
- La dotation à la provision pour pertes sur créances inclut une hausse de la provision générale de 60 millions de dollars.

Situation de capital parmi les meilleures

- Solides ratios de capital : ratio du capital de première catégorie de 11,71 % et ratio de l'actif corporel attribuable aux actionnaires ordinaires à l'actif pondéré en fonction des risques de 8,71 %.
- La solidité de notre capital positionne bien la Banque pour saisir les occasions de croissance à plus long terme.

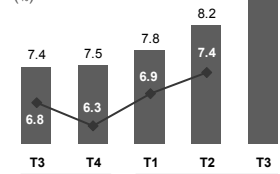
Ratio du capital de première catégorie (%)



Capital excédentaire de plus de 8 % (en milliards de dollars)

T3 08	3,5
T4 08	3,4
T1 09	4,3
T2 09	5,0
T3 09	6,4

Ratio de l'actif corporel attribuable aux actionnaires ordinaires à l'actif pondéré en fonction des risques (%)



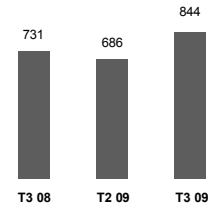
■ BMO ◆ Groupe de référence du Canada

Bonne performance des secteurs d'activité – En bonne position pour avoir du succès

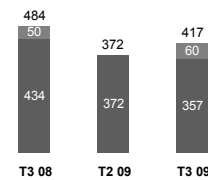
En millions de dollars canadiens sauf indication contraire

Revenu net (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T3 08	T2 09	T3 09
PE Canada	315	334	356
PE États-Unis (RN avant amortissement en \$ US)	35	27	29
Groupe GP	125	78	120
BMO MC	263	249	343
Services d'entreprise	(210)	(328)	(287)
Total de la Banque	521	358	557

Revenu net des groupes d'exploitation
(en millions de dollars canadiens)



Dotation à la provision pour pertes sur créances
(en millions de dollars canadiens)



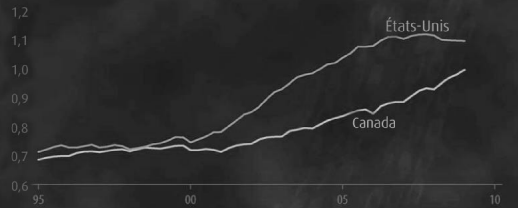
■ Spécifique ■ Générale

Au Canada, la reprise devrait arriver plus tôt qu'aux États-Unis

La situation du secteur des ménages au Canada est meilleure

(Par rapport au revenu des particuliers)

Dette des ménages



Dette des ménages - Prêts hypothécaires et crédit à la consommation seulement

La situation fiscale au Canada

G7 - 2009 (% du PIB)

Dette publique nette totale



Source : FMI

Sources : FMI, ministère des Finances du Canada



Relations avec les investisseurs
Personnes-ressources

www.bmo.com/relationsinvestisseurs
Courriel : investor.relations@bmo.com
Télécopieur : 416-867-3367

VIKI LAZARIS
Première vice-présidente
416-867-6656 ■ wiki.lazaris@bmo.com

STEVEN BONIN
Directeur général
416-867-5452 ■ steven.bonin@bmo.com

ANDREW CHIN
Directeur principal
416-867-7019 ■ andrew.chin@bmo.com

BMO  **Groupe financier**